

recueillies dans II, ou dans le devonien supérieur. Aussi Barrande citait-il cette cardiole, à la suite de *Arthusina Konincki* et d'autres fossiles, comme un exemple de la réapparition, après un long intervalle, de la même espèce dans les mêmes parages. M. Ch. de la Vallée n'a donc pas été très étonné de la découverte de MM. de Dorlodot et Destinez, et elle n'infirmes pas la légitimité d'une division frasnienne supérieure, caractérisée par l'abondance des *cardioles*: mais il est clair qu'on ne doit pas s'en rapporter à un seul exemplaire de *Cardiola*, pour ranger, comme on l'a fait dans la légende de la nouvelle carte géologique, l'ensemble des calcaires de Rhisnes dans le frasnien supérieur.

M. De Dorlodot partage absolument l'avis de M. Ch. de la Vallée. Il n'a jamais eu l'intention de combattre la division du frasnien admise pour le bord sud du bassin de Dinant, mais seulement de démontrer que la présence même abondante de *Cardiola retrostriata* ne peut servir à prouver l'âge frasnien supérieur d'un horizon dans le bassin de Namur.

M. C. Malaise donne lecture de la note suivante.

Sur des fragments de rhyolithe de Monstreux.

J'ai trouvé, à 50 mètres au nord de l'église de Monstreux, à 4 m. environ de profondeur, au beau milieu des schistes noirâtres à *Monograptus* du silurien supérieur *Sl^{2b}*, divers fragments d'eurite analogue comme aspect et sous tous les autres rapports à l'eurite quartzeuse ou rhyolithe ancien que l'on rencontre à la carrière J. Godron, au milieu des schistes à *Climacograptus normalis* du silurien supérieur *Sl^{2a}*.

Ces fragments de rhyolithe sont anguleux, marqués de petites cavités qui représentent des cristaux négatifs de pyrite; on voit également sur certains échantillons des traces de filons de quartz calcédonieux. Si ces fragments de rhyolithe se trouvent réellement en place dans les schistes noirâtres à *Monograptus Sl²a*, ce fait ajouterait une nouvelle preuve à l'appui de l'opinion que M. Ch. de la Vallée Poussin a émise dans ses travaux sur les rhyolithes de Grand-Manil et de Nivelles, que les dites roches sont contemporaines des couches à *Climacograptus normalis*, *Sl²a*, dans lesquelles on les rencontre.

A la suite de cette lecture, M. M. **Lohest** conteste la présence de gros fragments d'eurite dans les phyllades siluriens : les eaux qui ont déposé les argiles qui ont été transformées en phyllade, n'ont pu entraîner des cailloux comme celui que montre M. Malaise; et l'on ne songera pas à les faire apporter par un glacier ou entre les racines d'arbres flottés.

Vu l'importance du fait, M. G. **Dewalque** appuie les observations de M. Lohest. D'après ce qu'il a appris oralement de M. Malaise, l'observation lui semble avoir été insuffisante. C'est dans les déblais d'un puits, après plusieurs semaines et lorsqu'on ne pouvait plus rien vérifier, que notre honorable confrère a recueilli les fragments d'eurite qui font le sujet de cette communication : cela ne paraît pas suffisant. D'autre part, ces fragments ne sont pas roulés, leurs arêtes sont simplement émoussées; et si, comme le dit l'auteur, il y en a qui sont adhérents au phyllade, cela indiquerait plutôt un gisement en filon.

M. Ch. de la Vallée Poussin croit que l'eurite est antérieure aux assises supérieures du Brabant, de sorte que le fait signalé par M. Malaise en serait la preuve.

M. G. **Dewalque** n'a aucun motif de rejeter l'asser-

tion de M. Ch. de la Vallée, mais l'observation rapportée par M. Malaise ne lui semble pas assez bien établie pour être considérée comme une preuve.

M. **Forir** appuie les observations de M. Lohest. Il a trouvé des fragments de silex dans des schistes siluriens, mais la masse était remaniée.

M. le chanoine **H. de Dorlodot** présente un travail intitulé : *Un dernier mot sur la coupe de la Pierre Pétru.*

Ce travail a pour but de relever les erreurs contenues dans le compte rendu de l'excursion de la Société belge de géologie, dirigée par M. Dupont, à Hastière. A vrai dire, ce compte rendu, rédigé par M. Cuvelier, avait été réfuté d'avance par *La coupe de la Chapelle à Hastière* de M. Ch. de la Vallée Poussin et les *Résultats d'une excursion à la Chapelle (Hastière) et aux Fossés (Anseremme)* de M. de Dorlodot. Néanmoins, l'importance de la question a porté ce dernier à rédiger une réfutation directe. Vu la part principale prise par M. Ch. de la Vallée dans ce débat, l'auteur a cru devoir lui soumettre son travail avant de le présenter à la Société géologique : M. Ch. de la Vallée déclare l'approuver en tout point.

Sont nommés commissaires, MM. M. Lohest, L. Bayet et G. Soreil.

M. **G. Dewalque** annonce qu'il a commencé avec M. **H. Forir** la détermination des fossiles contenus dans un grès remplissant une fissure du calcaire carbonifère à Bouffloux, lors de l'excursion de la Société. Il y a actuellement une douzaine d'espèces déterminées : toutes sont du calcaire grossier de Paris, ce qui fait rapporter la roche à l'étage bruxellien.

M. **Petermann** a envoyé, sous forme de lettre au